

NOTRE ÎLE

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier :
Barbâtre - L'Épine - La Guérinière - Noirmoutier-en-l'île

N° 17
Juin 2026

Élections communautaires Installation des nouveaux élus



3 4 En bref
5 7 Perspective(s)
8 9 Naturellement
10 11 Santé
12-13 Habitat
14 Mobilité
15 Nos ressources
16 Culture & Tourisme
17 Soutien
18 19 Nos villages

Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET

Présidente de
la Communauté
de Communes



Chères îliennes, chers îliens,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier a été renouvelé à la suite des dernières élections locales de mars 2026. De nouveaux élus communautaires, issus de l'ensemble de nos communes, prêts à s'engager au service d'un territoire aussi singulier qu'exigeant ont pris leur fonction. Nous vous les présentons dans ce nouveau numéro du magazine « Notre Île ».

Dans un contexte de fortes évolutions, le rôle des Conseillers Communautaires est essentiel pour porter une ambition collective et répondre aux grands défis qui concernent directement notre île et ses habitants. Permettre l'accès à un **habitat à l'année pour les actifs**, soutenir le **développement et la pérennité des entreprises locales**, accompagner la mise en œuvre du **nouveau Plan de Prévention des Risques Littoraux**, renforcer l'offre de **santé**, ou encore accélérer la **transition écologique** : autant d'enjeux structurants qui nécessitent une action concertée, responsable et tournée vers l'avenir.

En rejoignant le Conseil Communautaire, nous souhaitons participer à une démarche fondée sur la coopération entre les communes, le dialogue avec les acteurs du territoire et la recherche de solutions adaptées aux réalités insulaires. La diversité des parcours et de sensibilités constitue une véritable richesse au service de l'intérêt général et assurera un développement équilibré et solidaire de notre territoire, fidèle à l'identité de l'île de Noirmoutier et aux attentes de celles et ceux qui y vivent et y travaillent toute l'année.

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier : Barbâtre – L'Épine – La Guérinière – Noirmoutier-en-l'île

Dépôt légal. ISSN 2801-1570

Pour ce journal de la Communauté de Communes, nous utilisons un papier recyclé avec encres végétales. Ce journal est imprimé à 5 300 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris les StopPub puisqu'il s'agit de la diffusion d'information publique.

Directrice de la publication : Mme Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET.

Coordination de la rédaction et de la mise en page :
Magali Violeau et Laurie Simon-Morel.

Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier.
Tél. : 0251358989 – E-mail : contact@iledenoirmoutier.org

Crédits photos : Communauté de Communes, Office de tourisme, Vendée Expansion - Simon Bourcier, Freepik, Mairie de Noirmoutier-en-l'île, Mairie de La Guérinière, Mairie de Barbâtre, Mairie de L'Épine.

Impression : imprimerie Champagnac - 15000 Aurillac / Relecture : Les Décoquilleurs.

En bref

Événements

| Le guide des animations est arrivé ! | 96 pages pour profiter pleinement de l'été

Envie de faire le plein de découverte, de musique, de créativité ? Le guide des animations est votre compagnon indispensable pour ne rien manquer de l'été.

Au programme : concerts et spectacles, expositions et ateliers créatifs, sports et animations, événements traditionnels, marchés artisanaux, feux d'artifice...

Vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres ?

Le guide est disponible gratuitement en version papier dans les Offices de tourisme, Mairies, et Communauté de Communes, ou en téléchargement sur notre site internet.



Transition

| Pro Solaire : entreprises, produisez | et consommez votre énergie

Face à la hausse du prix des énergies et en cohérence avec les objectifs fixés par le PCAEET (Plan Climat Air Eau Énergie Territorial), la Communauté de Communes propose un nouveau service à destination des entreprises.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment ayant une grande surface de toiture ? Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ? Vous souhaitez contribuer au développement des énergies renouvelables sur l'île ?

Bénéficiez d'une étude solaire gratuite via un conseiller neutre et indépendant.

Comment ça marche ?

- Contactez Philippe Massé de l'association Elise par téléphone au 07 77 85 85 18 ou par mail à philippe.masse@elise85.fr pour un premier entretien qui permettra de qualifier la faisabilité du projet.
- En fonction de ce premier échange, un rendez-vous sur site vous sera proposé pour établir une étude solaire complète : potentiel de production, faisabilité technique, évaluation des taux d'autoconsommation et d'autonomie, rentabilité financière du projet et aides financières associées.

- Un accompagnement au montage des projets pourra venir compléter l'ensemble : analyse des devis et études complémentaires, aide au raccordement...

Cette étude sera intégrée dans un projet plus large de constitution d'une boucle locale d'autoconsommation collective d'énergie solaire.


Elise
association d'énergies

Administratif

Tous les actes administratifs accessibles en ligne



Vous recherchez une délibération, un rapport d'activité ou même l'ordre du jour du Conseil Communautaire ?

L'ensemble des actes administratifs de la collectivité sont accessibles sur le site internet de la Communauté de Communes sous la rubrique : découvrir la collectivité, les actes administratifs.

Un moteur de recherche vous permet d'affiner votre demande par catégorie, année de parution et mots clés.

Alors à vos clics !

Transports

Transports scolaires 2026/2027 la campagne d'inscriptions est ouverte

| Comment s'inscrire ?

- Sur le site web www.aleop.paysdelaloire.fr (inscriptions et paiements)
- Du 10/06 au 15/07/2026

| Combien ça coûte ?

- Coût annuel par enfant : **171 euros**
- Gratuité dès le 3^e enfant transporté
- Règlement à faire par CB soit en une seule fois soit par prélèvement bancaire

La Communauté de Communes attribue une subvention aux familles des collégiens et des lycéens.



| COLLÉGIENS

- Montant : **120 euros**
- Conditions :
 - o Élève inscrit dans l'un des 2 collèges de l'île
 - o Inscription au transport scolaire régional Aléop et règlement effectué

| LYCÉENS

- Montant : **55 euros**
- Conditions :
 - o Résidence principale des parents sur l'île
 - o Élève (interne ou non) fréquentant un établissement d'enseignement secondaire public ou privé
 - o Inscription au transport scolaire régional Aléop et règlement effectué

Inscriptions à faire sur le site internet (ou formulaire papier) avant le 31/12/2026

Renseignements auprès du service des transports scolaires par mail :

Transports.scolaires@iledenoirmoutier.org

| RAPPEL ÉTUDIANTS

Les étudiants ayant transmis leur dossier en début d'année scolaire 2025/2026 doivent transmettre leur attestation de présence aux examens pour pouvoir bénéficier de la subvention.

Perspective(s)

Élections communautaires

Les nouveaux représentants de l'île

| Qui sont vos élus ?

Le Conseil Communautaire d'installation a eu lieu le jeudi 9 avril 2026.

Cette séance a permis d'installer les nouveaux élus et d'élire Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET à la présidence de la Communauté de Communes.



**Aurélia
CUBERTAFOND
-BRÉCHET**
Présidente



Patrice AUBERNON
1^{er} Vice-Président
Maire de La Guérinière



Jacques BOBIN
2^e Vice-Président
Maire de L'Épine



Noël FAUCHER
3^e Vice-Président
Maire de Noirmoutier-en-l'île



Stéphane NICOLEAU
4^e Vice-Président
Maire de Barbâtre



Patrice DE BONNAFOS
5^e Vice-Président



Xavier MARTIN
6^e Vice-Président



Cyrille VARTANIAN
7^e Vice-Président

| Les Conseillers Communautaires



Frank DEPOUX
Barbâtre



Véronique PÉRAUDEAU CADIC
Barbâtre



Didier ROUSSEAU
Barbâtre



Ghislaine CORBREJAUD
La Guérinière



Agnès GUYARD
La Guérinière



Marie-Ange CHAIGNEAU
L'Épine



Hervé GALLAIS
L'Épine



Charlotte GENCE
L'Épine



Mickaël BILLET
Noirmoutier-en-l'île



Muriel COUILLON
Noirmoutier-en-l'île



Marion GUENSER
Noirmoutier-en-l'île



Anaïs MANDIN
Noirmoutier-en-l'île



Jean-Luc NOIROT
Noirmoutier-en-l'île



Jean-Michel PINEL
Noirmoutier-en-l'île



Manuela RABALLAND
Noirmoutier-en-l'île



Corine RAYMOND
Noirmoutier-en-l'île

| Les commissions

Les commissions sont chargées de débattre sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre sur le territoire. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions de projets à la Présidente, au bureau ou au Conseil Communautaire. Les commissions sont composées de 6 à 10 membres désignés par délibération du Conseil Communautaire. La Présidente de la Communauté de Communes est présidente de droit de chaque commission.



Finances, ressources humaines et affaires générales

Présidente : Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET

Délégués : Cyrille VARTANIAN, Noël FAUCHER, Jacques BOBIN, Xavier MARTIN, Patrice AUBERNON, Agnès GUYARD, Frank DEPOUX, Stéphane NICOLEAU, Manuela RABALLAND, Hervé GALLAIS



Collecte et valorisation des déchets, gestion et suivi des travaux sur les bâtiments communautaires

Vice-Président : Patrice AUBERNON

Délégués : Corine RAYMOND, Muriel COUILLON, Jacques BOBIN, Xavier MARTIN, Agnès GUYARD, Patrice DE BONNAFOS, Stéphane NICOLEAU, Frank DEPOUX, Jean-Michel PINEL, Hervé GALLAIS



Attractivité du territoire : économie, tourisme, emploi et soutien aux activités primaires, nautisme

Vice-Président : Jacques BOBIN

Délégués : Corine RAYMOND, Jean-Luc NOIROT, Charlotte GENCE, Marie-Ange CHAIGNEAU, Agnès GUYARD, Ghislaine CORBREJAUD, Frank DEPOUX, Véronique PERAUDEAU CADIC, Jean-Michel PINEL, Hervé GALLAIS



Aménagement du territoire (PLUI, PPRL, eaux pluviales) et politique de l'habitat

Vice-Président : Noël FAUCHER

Délégués : Mickaël BILLET, Corine RAYMOND, Jacques BOBIN, Marie-Ange CHAIGNEAU, Patrice AUBERNON, Agnès GUYARD, Stéphane NICOLEAU, Didier ROUSSEAU, Manuela RABALLAND, Hervé GALLAIS



Culture, animations et partenariat avec les associations

Vice-Président : Stéphane NICOLEAU

Délégués : Marion GENSER, Muriel COUILLON, Xavier MARTIN, Charlotte GENCE, Patrice AUBERNON, Ghislaine CORBREJAUD, Véronique PERAUDEAU CADIC, Didier ROUSSEAU, Manuela RABALLAND, Hervé GALLAIS



Sécurisation des personnes et des biens face à la mer, prévention des inondations (dont PAPI) et partenariat avec les Associations Syndicales Autorisées (ASA)

Vice-Président : Patrice DE BONNAFOS

Délégués : Mickaël BILLET, Noël FAUCHER, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Patrice AUBERNON, Agnès GUYARD, Didier ROUSSEAU, Stéphane NICOLEAU, Jean-Michel PINEL, Hervé GALLAIS



Transition énergétique et écologique, mobilités, PCAEET, gestion des marais et des milieux aquatiques, PAT, assainissement, eaux de réutilisation

Vice-Président : Xavier MARTIN

Délégués : Marion GUENSER, Jean-Luc NOIROT, Charlotte GENCE, Marie-Ange CHAIGNEAU, Agnès GUYARD, Ghislaine CORBREJAUD, Véronique PERAUDEAU CADIC, Didier ROUSSEAU, Jean-Michel PINEL, Hervé GALLAIS



Santé, PLUS, Relais Petite Enfance

Vice-Président : Cyrille VARTANIAN

Délégués : Anaïs MANDIN, Muriel COUILLON, Charlotte GENCE, Marie-Ange CHAIGNEAU, Patrice AUBERNON, Agnès GUYARD, Frank DEPOUX, Véronique PERAUDEAU CADIC, Manuela RABALLAND, Hervé GALLAIS

Naturellement

Littoral

Protéger l'anse de La Guérinière face au risque de submersion marine

Le perré des Homardières, situé à l'extrémité ouest du boulevard de l'Océan sur la commune de La Guérinière, fait actuellement l'objet de travaux de confortement.

Cet ouvrage, fragilisé dès 2016 par le passage de la tempête Susanna puis en 2023 par la tempête Céline, est en train d'être entièrement reconstruit. Les travaux

répondent en priorité à l'objectif de sécurisation des enjeux situés à l'arrière de l'ouvrage. Un mur « chassermer » a été ajouté au muret existant afin de limiter les phénomènes de franchissement régulièrement observés lors des tempêtes hivernales. Une attention particulière a été portée à l'aspect patrimonial de l'ouvrage avec la conservation d'un revêtement maçonné. Le chantier se poursuivra au cours de l'été.

Projet des trois portes anti-submersion : après l'enquête publique, les travaux s'organisent

Projet emblématique et structurant pour l'île de Noirmoutier, l'opération des trois portes anti-submersion a recueilli une autorisation de travaux et a été reconnue d'utilité publique à la suite de l'enquête publique organisée en décembre et janvier 2026. À présent, le recrutement des entreprises est en cours et doit permettre d'aboutir à l'installation du chantier à la fin du 1^{er} semestre 2027. La concertation avec les différents acteurs et utilisateurs des 3 étiers se poursuit également pour réduire au maximum les impacts.

Ce projet a été présenté lors des journées d'accueil de l'association France Dignes les 25 et 26 juin derniers à Noirmoutier.



Une thèse pour mieux comprendre et anticiper l'évolution du littoral

Cette thèse de doctorat, réalisée par Imane MEZIANE en lien avec la Communauté de Communes et Nantes Université, vise à mieux comprendre le fonctionnement du littoral de l'île de Noirmoutier dans un contexte de changement climatique. Ce travail s'appuie d'abord sur l'analyse de l'évolution du trait de côte depuis 1950. Des cartes ont été réalisées pour visualiser les zones en recul et en avancée, puis des projections à 30 et 100 ans ont permis d'identifier les secteurs les plus exposés à l'érosion et à la montée du niveau de la mer. Pour mieux comprendre ces évolutions, le déplacement du sable le long du littoral a été analysé à l'échelle de l'île afin d'en préciser les directions et les quantités transportées. Enfin, plusieurs scénarios d'aménagement ont été testés, notamment sur le secteur de La Guérinière, afin d'évaluer l'efficacité des ouvrages existants et d'identifier des aménagements adaptés. Ces travaux constituent aujourd'hui un outil d'aide à la décision pour la collectivité, en apportant une base scientifique robuste pour orienter les choix de gestion.



Pour accéder à la thèse :

Environnement

Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Chaque année, la Communauté de Communes met en œuvre des chantiers d'arrachage en milieu naturel pour limiter le front de colonisation des espèces végétales (25 000 € par an) et animale (20 000 € par an).

Les bons gestes à adopter concernant les espèces végétales :

- Pour les jeunes pieds de Baccharis, arrachage manuel en prenant soin d'éliminer toutes les racines ;
- Pour les gros pieds de Baccharis, coupe à la base du pied puis salage de la souche ;
- Pour les gros pieds d'Herbe de la Pampa, coupe des plumeaux **début septembre** pour éviter la dispersion des graines, puis arrachage ;
- Éviter toute intervention lors de la période de dispersion des graines (mi-septembre à octobre).
- **Attention : Ne pas utiliser de produits chimiques pour les détruire**

Rappel réglementation : les Baccharis et Herbe de la Pampa sont des espèces réglementées dont la détention, la vente, la plantation et le transport sont strictement interdits.



BACCHARIS
(BACCHARIS HALIMIFOLIA)

Milieu : Zones humides du littoral
Origine : Sud-Est des États-Unis
Période de dispersion : fin septembre / octobre



HERBE DE LA PAMPA
(CORTADERIA SELLOANA)

Milieu : Pelouses humides, marais, fossés, urbain
Origine : Amérique du Sud
Période de dispersion : fin septembre / octobre

Impacts :

- Dégradation des espaces naturels et perte de biodiversité
- Santé : allergies
- Risques d'incendie



FRELON ASIATIQUE
(VESPA VELUTINA)

Milieu : En milieu urbain et naturel
Origine géographique : Asie
Période : Formation des premiers nids (nid primaire d'environ 10 cm) au printemps
Impacts :

- Santé : piqûres
- Prédation sur les pollinisateurs (abeilles)

Que faire si vous trouvez un nid ?

La Communauté de Communes organise la destruction des nids sur les parcelles privées. **Les demandes de destruction se font auprès de l'accueil de la Communauté de Communes.**

Un agent fait un état des lieux et prévient la société mandatée pour le traitement qui intervient, après accord préalable du propriétaire. **La Communauté de Communes prend à sa charge la totalité des frais de destruction.**



Le PLUSS : des actions concrètes pour mieux vivre sur l'île

Depuis 2022, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier déploie le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS). Construit collectivement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caf de la Vendée, les communes et de nombreux partenaires locaux, le PLUSS a une ambition simple et essentielle : améliorer la qualité de vie des habitants, à tous les âges de la vie.

Unique à l'échelle de l'île, le PLUSS rassemble les enjeux de santé, d'action sociale, de prévention, d'accès aux droits, de parentalité et de solidarités. Il permet de mieux coordonner les acteurs du territoire et de proposer des réponses concrètes, adaptées aux réalités insulaires et au quotidien des habitants.

| Prévenir, informer, agir pour la santé de tous



Prendre soin de sa santé commence souvent bien avant l'apparition des difficultés. À travers le PLUSS, la Communauté de Communes crée des temps d'échange, de rencontre et d'information pour accompagner les habitants au quotidien et encourager chacun à devenir acteur de sa santé.

Ateliers, conférences, formations, interventions dans les écoles ou événements ouverts à tous abordent simplement des sujets essentiels :

- alimentation ;
- activité physique ;
- prévention des violences ;
- santé mentale ;
- addictions ;
- ou encore lien entre environnement et santé.

Autant d'actions de proximité qui favorisent l'information, la prévention et le dialogue.

Article traduit selon la méthode FALC (facile à lire et à comprendre) par l'association *Grandir ensemble*

Toutes les communes de L'île travaillent ensemble pour améliorer notre santé. Ce travail collectif s'appelle le Plan Local Unique Santé Sociale : le PLUSS.

Le PLUSS permet à chacun de prendre soin de soi au quotidien.

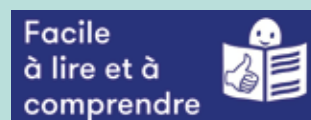
Il organise des événements pour parler de la santé. Il aide à trouver un médecin

Il aide les parents à trouver des solutions

Il organise des rencontres pour être moins seul.

Il aide à se déplacer pour accéder aux soins ou aux rencontres.

Contact : pluss@iledenoirmoutier.org



Accompagner les familles, les enfants et les jeunes

Grandir, devenir parent, accompagner un enfant ou un adolescent... ces étapes de vie peuvent susciter des questions et parfois des inquiétudes. Le PLUSS soutient les familles de l'île dès la petite enfance, en proposant des espaces d'écoute, de rencontre et de prévention, accessibles et proches des habitants.

Relais Petite Enfance, actions autour des modes de garde, temps d'éveil parents enfants, ateliers de parentalité, médiation familiale ou permanences de la Maison des Adolescents : autant de dispositifs pour aider parents et jeunes à ne pas rester seuls face aux difficultés et à trouver des ressources locales. Ces actions sont menées en partenariat étroit avec la référente famille du Centre Social Espace Grain de Sel.



Renforcer les solidarités et lutter contre l'isolement



Créer du lien et se sentir entouré est essentiel pour bien vivre sur l'île. À travers le PLUSS, la Communauté de Communes développe des actions qui favorisent la mobilité, les rencontres et l'entraide, en particulier auprès des personnes âgées, des aidants et des habitants les plus fragiles.

Le service de transport à la demande facilite les déplacements du quotidien et l'accès aux soins ou aux activités. Des initiatives solidaires comme la cohabitation intergénérationnelle Gabrielle et Léo encouragent également le partage entre générations. En mettant en relation seniors et jeunes autour d'un logement, ce dispositif crée du lien, rompt l'isolement et répond à des besoins concrets et partagés.

Faciliter l'accès aux soins et aux droits

Sur un territoire insulaire, accéder aux soins et aux services peut parfois être un défi. Le PLUSS agit pour renforcer l'offre de soins existante, soutenir l'installation de professionnels, maintenir des services de proximité comme la radiologie et développer, avec les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) Loire Vendée Océan, des solutions pour les personnes sans médecin traitant.

En parallèle, un travail important est mené pour faciliter l'accès aux droits. En renforçant les liens entre les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), France Services et les acteurs sociaux et médico-sociaux, et grâce à l'accompagnement numérique, le PLUSS contribue à simplifier les démarches, mieux orienter les habitants et limiter les situations de renoncement.

Enquête « Vivre au quotidien sur l'île de Noirmoutier »



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT 2024-2026) et le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS 2022-2026) entrent en phase d'évaluation. À cette occasion, la collectivité lance une enquête auprès des habitants.

L'objectif est de mieux comprendre vos besoins et vos attentes en matière d'alimentation, de santé, de mobilités, de parentalité, de bien vieillir, de handicap et d'accès aux droits.

Cette démarche participative permet à la fois d'évaluer les actions menées depuis 2022 et d'imaginer celles de demain, au plus près de votre quotidien.

Enquête disponible du 1^{er} juillet au 31 août, accessible en scannant le QR code.



Une maison de famille rénovée en profondeur grâce à un accompagnement décisif

Maison de famille transmise de génération en génération, cette habitation occupait autrefois une place particulière dans l'histoire familiale : la grand-mère des propriétaires y vivait déjà. Aujourd'hui devenue leur résidence principale, elle a récemment fait l'objet d'une rénovation énergétique d'envergure.

Au départ, le logement était considéré comme une véritable passoire thermique. Grâce à un important programme de travaux, la maison est passée d'une étiquette énergétique F à B, améliorant très nettement son confort tout en réduisant sa consommation d'énergie.

Le chantier, qui s'est étalé sur un an, a porté sur plusieurs postes essentiels. Les propriétaires ont fait réaliser le doublage intérieur des murs, l'isolation des combles, ainsi que l'isolation des sols avec une dalle béton. Le système de chauffage a également été entièrement repensé, avec le remplacement d'une chaudière au fioul par une pompe à chaleur, complétée par l'installation d'un poêle à granulés. Des travaux d'électricité ont aussi été menés.

Au total, le coût global de cette rénovation s'est élevé à 300 000 euros. Pour financer ce projet, les propriétaires ont pu bénéficier de 19 000 euros d'aides via MaPrimeRénov', auxquels se sont ajoutés 5 000 euros versés par la Communauté de Communes.

Les habitants soulignent l'importance de l'accompagnement dont ils ont bénéficié tout au long du projet, notamment avec M. Biron (référént habitat de l'Adile). Ils estiment cet appui indispensable, tant les démarches administratives peuvent être complexes. **« L'accompagnement est essentiel, car les démarches sont assez compliquées. L'opérateur se charge de l'instruction complète du dossier : nous fournissons les justificatifs, et c'est lui qui réalise le calcul des gains énergétiques »**, expliquent-ils.

C'est leur architecte qui leur a fait connaître le dispositif MaPrimeRénov'. Forts de cette expérience positive, ils encouragent aujourd'hui toutes les personnes ayant un projet de rénovation à se rapprocher des opérateurs du Guichet de l'Habitat, afin d'être accompagnées dans leurs démarches.

Monsieur et Madame Adrien devant leur maison rénovée à L'Épine



À NE PAS MANQUER

Venez vous renseigner sur le Guichet de l'Habitat sur le marché de Noirmoutier-en-l'île :

**LES VENDREDIS
26 JUIN
11 ET 25 SEPTEMBRE
2026**



| Prime « jeunes accédants »

Vous êtes « jeunes accédant » à la propriété et sur le point d'acheter ou venez d'acheter un bien de plus de 15 ans sur l'île ?

La Communauté de Communes octroie une **prime « jeunes accédants »**. Vous pourrez aussi bénéficier de conseils techniques et d'aides aux travaux à la rénovation.

| Le Guichet de l'Habitat

Vous souhaitez rénover votre logement ? Le Guichet de l'Habitat proposé par la Communauté de Communes est là pour vous aider. Ouvert à tous les habitants à l'année du territoire, quelles que soient vos ressources !

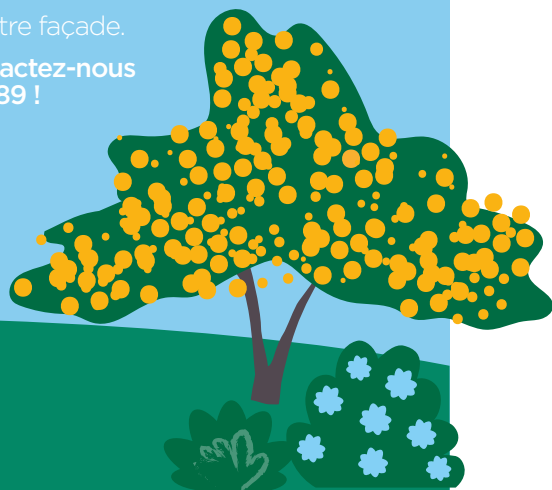
Le Guichet de l'Habitat c'est :

- Bénéficier de conseils neutres et gratuits pour votre projet de travaux,
- Identifier les aides nationales et de la Communauté de Communes mobilisables ;
- Vous accompagner dans les démarches administratives jusqu'à l'obtention des aides.

On vous accompagne pour trouver des financements pour :

- La rénovation énergétique de votre logement ou de votre location à l'année ;
- L'adaptation de votre logement pour le maintien à domicile ;
- La création de logements pour les travailleurs saisonniers et apprentis ;
- La création d'habitat intergénérationnel ou solidaire ;
- La réhabilitation de votre façade.

**N'attendez plus, contactez-nous
au 02 51 35 89 89 !**



Mobilité

Le Gratibus de l'île reprend du service tout l'été sur l'île

Du 4 juillet au 6 septembre inclus, le Gratibus circule de nouveau sur l'île de Noirmoutier pour faciliter les déplacements estivaux, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.

Le réseau conserve son organisation habituelle avec cinq lignes : une ligne reliant la gare routière de Noirmoutier-en-l'île à la Fosse, en desservant L'Épine et La Guérinière, ainsi que quatre lignes sur Noirmoutier-en-l'île assurant l'accès à L'Herbaudière, au Vieil, à la plage des Sableaux et à celle des Dames.

Le service fonctionne tous les jours **de 8h à 20h**, avec des amplitudes pouvant varier selon les lignes. Les horaires détaillés sont disponibles à bord des bus et dans les Offices de tourisme. Pour suivre les passages en temps réel, les usagers peuvent également consulter l'application **Pysae**.

Entièrement gratuit et accessible à tous, le Gratibus permet de se déplacer facilement sur l'île tout en évitant les problèmes de stationnement. Une alternative pratique et écologique qui invite à laisser la voiture au repos pendant la saison estivale.

L'Épine
Noirmoutier en l'île

LIGNE Z



Légende



Départ des Gratibus



Box à vélos sécurisés et gratuits (situés au niveau des arrêts Aléop)



Accès à la baignade pour les personnes à mobilité réduite



Aire de stationnement des Camping-Cars



Parking gratuit



Liaison maritime



Ligne C : arrêt non desservi les lundis matin en raison du marché du Port de l'Herbaudière



Office du tourisme

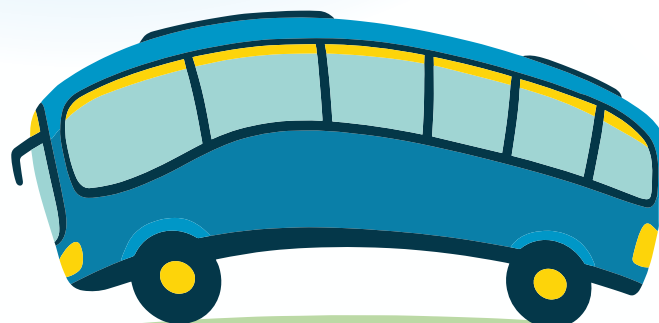
Téléchargez Pysae !



Apple Store



Google Play



Nos ressources

| Vacances, j'oublie tout ... Sauf trier mes déchets !



Sur le territoire de l'île de Noirmoutier tous les déchets se trient et se recyclent. **Les bons gestes :**

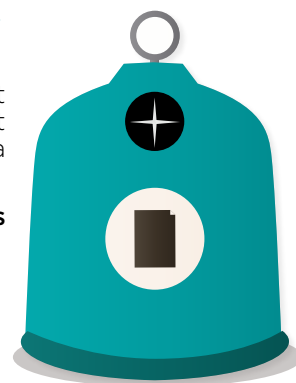
Vous pouvez déposer vos **emballages** dans les points d'apport volontaire enterrés / aériens avec la signalétique jaune.

Vos **papiers** doivent être impérativement déposés dans les points d'apport volontaire enterrés / aériens avec la signalétique bleue.

Il ne faut surtout pas les mettre avec les emballages ou les ordures ménagères.



Pour retrouver tous les points d'apport volontaire sur l'île



Agenda

21 au 31 juillet
team Trivaou

une équipe d'animateurs de Trivalis sillonnera les 4 communes de l'île. À travers des jeux et divers supports de communication, la Team Trivaou incitera les passants à adopter les bons gestes de tri en Vendée et à changer leurs habitudes pour réduire les déchets.

25 août
collecte d'amiante

Sur rendez-vous à prendre à la déchetterie ou par téléphone au 02 51 35 89 89. Vous seront fournis avant la collecte : sacs spécifiques et équipement de protection (EPI).



Lors de vos balades, pique-niques, ou sorties sur la plage, des équipements pour le tri sont à votre disposition : emballages, verre et ordures ménagères.

| Les biodéchets ont de la valeur !



Une centaine d'apports volontaires pour le tri et la collecte des biodéchets sont déployés sur l'ensemble du territoire. Vous pouvez déposer tous vos restes alimentaires (épluchures, coquilles, os, arêtes de poisson...).

Ces biodéchets collectés sont mélangés avec du broyat de déchets verts pour en faire du bio-compost. Ce bio-compost est proposé gratuitement aux usagers du territoire.

Pour faciliter le tri des biodéchets à la maison, des bio-seaux sont fournis gratuitement : vous pouvez en demander aux accueils des 4 Mairies de l'île ainsi qu'à la Communauté de Communes.



Culture & Tourisme

L'hôtel Jacobsen, centre des patrimoines maritimes



Dans le cadre de son statut de monument historique, L'hôtel Jacobsen a fait l'objet pour son aile sud d'une étude architecturale et patrimoniale qui a été conduite par l'architecte du patrimoine retenu, Stéphane Barbotin-Larrieu. Menée en lien avec la conservation des monuments historiques, l'étude a bénéficié d'une subvention de la DRAC des Pays de la Loire.

Les résultats de l'étude ont permis de mettre en lumière les éléments remarquables tels que les boiseries, la distribution, la charpente, les huisseries et d'affiner le projet de créer l'entrée du public depuis la place d'Armes et de disposer d'un accueil plus adapté. Le projet devra ensuite être soumis aux élus communautaires pour étude et décision.



Mer à Noirmoutier, huile sur toile, 1981

L'exposition de l'été (1^{er} juillet au 30 septembre)

tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h sauf mardi

Jean Simian (1910-1991) peintre d'Afrique du Nord, d'Espagne, de Paris, de Noirmoutier. Sélection d'œuvres provenant de l'atelier de l'artiste : paysages, natures mortes, scènes de vie de cet important artiste « surnaturaliste » sont présentés dans les salles de L'hôtel Jacobsen centre des patrimoines maritimes.

Office de tourisme, nouvelle visite guidée « Balade du littoral au bois des Eloux »

Afin de compléter la gamme de visites guidées proposées par l'Office de tourisme, un nouveau parcours a été créé. La visite se concentre autour de plusieurs thématiques sur la commune de L'Épine.

Le bois des Eloux et le chemin côtier attenant, constituent l'itinéraire de cette balade. Le sujet central des risques littoraux, des ouvrages et techniques de défense face à la mer est présenté au public tout au long du parcours. En effet la clientèle touristique est de plus en plus intéressée par ces sujets, il était désormais nécessaire de développer une offre spécifique. La culture locale, le patois ainsi que les mythes et légendes sont aussi évoqués pendant la visite. Rentrer dans le magnifique bois des Eloux permet aux visiteurs de profiter du large panorama. Le parcours est composé de chemins sablonneux, ce qui nécessite une condition physique adaptée.

Informations et réservations :
Office de tourisme de l'île de Noirmoutier :
02 51 39 80 71
tourisme@iledenoirmoutier.org



Associations

| Attribution des subventions

La Communauté de Communes soutient les associations locales, organisatrices de manifestations culturelles, musicales et sportives de rayonnement intercommunal, ou œuvrant en faveur du développement du nautisme.

Une trentaine de dossiers a été examinée par les Commissions « Culture, Sport, Loisirs, Animations et Partenariat avec les Associations » et « In extenso », dans le cadre du guichet unique. Les dossiers des associations qui n'ont pu être déposés dans les délais seront examinés ultérieurement.

Chiffres clés :

- 26 associations soutenues
- 166 800 € pour le nautisme
- 84 807 € pour les associations culturelles et sportives



Jeunes talents

Bourse aux jeunes talents

La Communauté de Communes a accordé pour la seconde fois (1^{re} bourse accordée en avril 2023), une aide de 1 000 € à Antimmes Leudiere pour lui permettre de continuer à porter avec fierté les valeurs de l'île de Noirmoutier à l'international, à travers son engagement sportif.



| Pernelle Alix, la promesse du demi-fond noirmoutrin

À 14 ans, Pernelle Alix s'impose déjà comme l'un des espoirs du demi-fond régional. Noirmoutrine d'origine, elle découvre très tôt la course à pied en débutant le triathlon dès le CE2. La course devient rapidement une évidence. Sa rencontre avec Daniel Tarayre, athlète de renom installé à L'Épine, marque un tournant : en classe de 5^e, elle rejoint le club OVA/ESM Challans et se spécialise en demi-fond 100 m ; le 2 000 m et le 5 km.

Enchaînant victoires en cross scolaires et premières performances chronométriques, Pernelle confirme son potentiel. Aujourd'hui, elle s'entraîne rigoureusement entre Challans et l'île de Noirmoutier, avec cinq séances hebdomadaires mêlant piste et endurance. Elle participe également à des événements locaux tels que le Téléthon ou les Foulées du Gois où elle a terminé 1^{re} dans la catégorie minime filles et a fini 7^e au Championnat de France de relais à Obernai.

Classée dans le top 5 régional et le top 50 national sur 1 000 mètres en catégorie minime, elle nourrit l'ambition d'accéder à un podium national en relais. À la rentrée prochaine, elle poursuivra son parcours sportif et scolaire aux Sables-d'Olonne, fidèle à son



entraîneur. Souriante et déterminée, Pernelle apprécie autant la progression de ses résultats que l'esprit collectif qui anime encore sa discipline.

Une bourse de 2 000 € lui a été attribuée pour l'accompagner dans son parcours sportif.

Camai, quichenote é cotllun barai ! La nouvelle exposition du musée des traditions de l'île de Noirmoutier



Depuis le mois d'avril, vous êtes conviés à un voyage haut en couleurs au cœur des traditions noirmoutrines. Déployée dans toutes les salles du musée, l'exposition « Camai, quichenote é cotllun barai ! Costumes traditionnels de Noirmoutier » met à l'honneur les costumes traditionnels de l'île. Elle vous invite à découvrir des tenues emblématiques, riches de détails et porteuses d'histoires.

Au fil de la visite, vous croiserez pêcheurs, sauniers, paysans et estivants, en habits de travail comme de fête, témoins d'un art de vivre et d'un savoir-faire unique.

Pour enrichir cette immersion, le musée a collaboré avec la tisserande professionnelle Mélanie Rouxel, qui a réalisé plusieurs reconstitutions de costumes. Ces créations sont mises à la disposition des visiteurs, leur offrant l'occasion d'essayer ces tenues et de se glisser, le temps d'un instant, dans la peau d'un Noirmoutrin du XIX^e siècle.

Le processus de tissage traditionnel a également été capté dans un court film, permettant d'admirer les gestes et savoir-faire d'antan. Enfin, des ateliers d'initiation au tissage seront proposés tout au long de l'été au musée.

Une immersion vivante et vibrante dans l'histoire vestimentaire de Noirmoutier !



Hissez-haut ! Quand l'homme prend la mer. Nouvelle expo au château de Noirmoutier



Le château ouvre ses portes sur une nouvelle exposition. Les hommes de mer des XIX^e et XX^e siècles y racontent leurs épopées, leurs majestueux navires et leurs talentueuses maquettes, leur solidarité légendaire et leur solitude abyssale... Le cœur fier d'être marin.

Cette immersion aborde les outils de navigation, la modernisation des bateaux ou l'évolution des techniques de pêche. La richesse et la complexité de l'homme de mer sont visibles à travers sa culture : l'art, les complaintes, le sauvetage et saint Clément (leur saint patron).

Camille Renversade, artiste, propose une vision unique du quotidien à bord. Outre les illustrations des panneaux, il a créé et mis en scène une cabine de capitaine d'un navire de cap-hornier, mais également un espace de vie de l'équipage d'un bateau de pêche des années 1960.

Autre nouveauté cette année : chaque salle est dotée d'un panneau explicatif dédié aux jeunes visiteurs de 6 à 11 ans, afin que rien ne leur échappe.

Informations pratiques

Ouvert 10h - 12h30 / 14h30 - 18h (fermé le vendredi) jusqu'au dimanche 15 novembre.

10h - 19h (juillet - août)

Tarifs : 8 € / 5 €

+ d'infos : ville-noirmoutier.fr



Nouvelle équipe municipale à Barbâtre

À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, Stéphane Nicoleau a été élu maire de Barbâtre et une nouvelle équipe s'installe au service de la commune.



BARBÂTRE

Le 15 mars 2026, les Barbâtrins ont élu leur nouveau conseil municipal (63,27 % de participation, 1 082 votants sur 1 710 inscrits). La liste « Barbâtre, ce qui nous lie » a obtenu 981 voix. L'équipe, composée de cinq adjoints et treize conseillers municipaux, s'inscrit dans une dynamique de travail immédiat au service du territoire et de ses habitants.

Les priorités portent sur le logement et le centre-bourg, la vie associative, la sécurité et la mobilité, la valorisation de l'environnement et la participation des habitants.

Dès à présent, des permanences d'élus sans rendez-vous sont mises en place chaque samedi matin de 10h à 12h pour renforcer le dialogue de proximité.

Des rencontres avec les commerçants et les associations sont également engagées.

La nouvelle équipe a par ailleurs mis en place le transfert du Pôle Développement Territorial en mairie. Déjà effectif, ce regroupement des services simplifie les démarches des usagers, optimise les coûts de fonctionnement et améliore la qualité de l'accueil.

Suivez l'actualité de la commune sur barbatre.fr, ainsi que sur Facebook (Ville de Barbâtre) et Instagram ([ville.de.barbatre](https://www.instagram.com/ville.de.barbatre)).



Préserver la mémoire de L'Épine

Le patrimoine est la mémoire de notre commune et les fondations de son histoire. Le préserver, c'est maintenir un lien entre les générations et transmettre ce que L'Épine a été et ce qu'elle demeure aujourd'hui.



L'ÉPINE

Or, notre patrimoine est aujourd'hui fragilisé. Le mur du terrain Duongé est très dégradé et menace de s'effondrer. L'église nécessite également une attention particulière. La salorge d'entrée de bourg, envahie par les ronces et le lierre, illustre elle aussi, ce manque d'entretien sans parler du puits de la Rabette. Mais le patrimoine ne se limite pas à la pierre. Il est aussi vivant. Les chênes centenaires du centre-bourg en sont un exemple précieux : ils offriront de l'ombre lors des étés de plus en plus chauds et contribueront pleinement à la qualité de vie. C'est pour cela que la municipalité veut acquérir la parcelle entre la mairie et l'église.

Notre priorité est d'établir un diagnostic complet de l'état de ce patrimoine, afin de mettre en place un programme d'entretien et de restauration. Face à l'urgence, nous devons agir avec méthode et dans le temps.

Ce patrimoine, qu'il soit bâti ou naturel, constitue une richesse pour notre commune. Le préserver et le valoriser, c'est aussi améliorer notre cadre de vie et redynamiser notre centre-bourg.






 ÎLE DE
Noirmoutier
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES